



VILLE de COUBRON  
Seine-Saint-Denis

République Française  
Liberté-Egalité-Fraternité

---

COMMUNE DE COUBRON

---

Décision n°: 054-22

---

Objet : Attribution du marché n°20220301 : Fourniture, installation et maintenance de matériels d'impressions neufs en location, et d'un logiciel de gestion, à la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE.

---

**Le Maire de Coubron, Conseiller Régional d'Ile de France,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 20/013 du 17 juin 2020 portant délégation du conseil municipal au maire,

VU le Code de la Commande Publique,

**CONSIDERANT** la volonté municipale à vouloir procéder au renouvellement du matériel d'impression sur les sites de la mairie, mairie annexe et des groupes scolaires, par le biais d'un prestataire de service qui aura la charge de fournir, d'installer, et d'assurer la maintenance des multifonctions neufs en location, avec gestion des comptes utilisateurs par logiciel dédié,

**CONSIDERANT** la passation de l'accord-cadre à procédure adaptée publié au BOAMP le 28/03/2022 sous le n° de référence 22-44589, et sur le site de l'acheteur public [www.coubron.fr](http://www.coubron.fr) sous le n° d'annonce n°294816, publié le 28/03/2022, relatif à la : Fourniture, installation et maintenance de matériels d'impressions neufs en location, et d'un logiciel de gestion,

VU le Dossier de Consultation des Entreprises,

VU le registre de dépôt des offres,

VU la proposition de la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE, pour cette prestation de services,

VU le rapport d'analyse des offres,

**CONSIDERANT**, que la meilleure réponse aux besoins est celle de la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE, dont le siège social est domicilié 244 route de Seysses – CS 53646 - 31036 Toulouse Cedex 01, et l'établissement en charge des prestations : Bâtiment Le Rostand 22 avenue des Nations CS 52094 VILLEPINTE -95948 ROISSY CDG Cedex, sur son offre portée au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et son Acte d'Engagement (Attri) détaillés ci-dessous :

- Coût unitaire maintenance et copie noir et blanc : 0,0027 € Hors Taxes,
- Coût unitaire maintenance et copie couleur : 0,0240 € Hors Taxes,
- Montant unitaire du loyer annuel par copieur : mairie RDC, mairie 1<sup>er</sup> étage, et mairie-annexe : 1 064,36 € Hors Taxes,
- Montant unitaire du loyer annuel pour le copieur : mairie 2<sup>ème</sup> étage : 1 636,60 € Hors Taxes,
- Montant unitaire du loyer annuel par copieur aux 2 groupes scolaires : 627,60 € Hors Taxes,
- Montant unitaire du loyer annuel du logiciel de gestion : 521,12 € Hors taxes,

**CONSIDERANT**, que l'accord-cadre est à conclure pour une durée de 12 mois reconductible de manière tacite 2 fois sans excéder 3 ans à compter du démarrage des prestations,

Pour ces motifs :

## DECIDE

**D'ATTRIBUER le marché de :** Fourniture, installation et maintenance de matériels d'impressions neufs en location, et d'un logiciel de gestion, à la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE, dont l'établissement en charge des prestations est domicilié, Bâtiment Le Rostand 22 avenue des Nations CS 52094 VILLEPINTE -95948 ROISSY CGC Cedex, pour des prestations retenues sur son offre détaillée ci-dessus, et selon stipulations à l'Acte d'Engagement et au Bordereau des Prix Unitaires.

**DIT** que l'accord -cadre est conclu pour une durée d'un an reconductible deux fois sans excéder trois ans à compter de la date de démarrage des prestations.

**PRECISE** que la dépense est inscrite au budget communal de l'exercice.

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

Un extrait en sera affiché sur les panneaux administratifs en mairie et publié au registre des décisions municipales.

Ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur Le Préfet de la Seine Saint Denis, Monsieur le Trésorier principal du SCG du RAINCY (93), et la société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE.

Fait à Coubron, le 31 mai 2022.

Ludovic TORO

Maire

Conseiller Régional

Vice-président de l'EPT Grand Paris Grand Est



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300159-20220531-054-22-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2022

Affichage : 11/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

